BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.306/PFA/BS/1
306e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2009

Sous-comité du bâtiment

PFA/BS

POUR DÉCISION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours

1. Le présent document a pour but d'informer le Sous-comité du bâtiment de l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours dans le bâtiment du siège à Genève.

Parkings, toiture et terrasses

2. Le calendrier d'exécution des travaux présenté au sous-comité en novembre 2008 pour ces trois chantiers est respecté et les travaux devraient être achevés pour fin septembre 2009. Quelques retouches et travaux de finition mineurs sont envisagés dans le courant du mois de novembre 2009.

Etang

3. Les travaux destinés à assurer l'étanchéité de l'étang ont entraîné une rénovation complète de l'étang et de la zone environnante. Il a fait l'objet de quelques modifications, notamment l'installation d'un système de circulation de l'eau qui utilise l'eau du lac Léman (à travers le projet Genève Lac-Nations (GLN)) à la place de l'eau potable.

Ascenseurs de service: monte-charges

4. Le monte-charge côté sud est opérationnel et quelques travaux de finition sont en cours. La rénovation de celui du côté nord est en cours et sa mise en service est prévue pour fin octobre 2009, conformément au calendrier initial. Les travaux concernant les deux monte-charges devraient se terminer avant fin décembre 2009.

5. Des 7,7 millions de francs suisses approuvés par le Conseil d'administration pour ces travaux, quelques 5,8 millions ont été utilisés pour les travaux dans les zones souterraines destinées aux parkings, la toiture, les terrasses des côtés est et ouest, l'étang et les ascenseurs de service. Le résumé de l'état financier au 31 août 2009, qui figure dans l'annexe, rend compte d'un montant disponible d'environ 1,9 million de francs suisses.

Autres travaux en cours

Ascenseur pour personnes handicapées

6. L'installation de l'ascenseur pour personnes handicapées est en cours et a donné lieu à des travaux connexes tels que le désamiantage et la construction d'une rampe d'accès en conformité avec les normes en vigueur. Cet ascenseur devrait être opérationnel en novembre 2009.

Remplacement de deux chaudières

7. En mars 2009, le Conseil d'administration a autorisé le remplacement de deux chaudières. Le coût de ce remplacement était initialement estimé à 1 million de francs suisses. Suite à un appel d'offres, le coût réel de ce remplacement s'élève à 834 700 francs suisses. Les anciennes chaudières ont été enlevées et remplacées. Les nouvelles chaudières devraient être opérationnelles le 1er décembre 2009.

Salles de conférence

8. Les équipements acoustiques défectueux des quatre salles de conférence rénovées en 2008 ont été réparés conformément au cahier des charges initial et sans frais additionnels pour le BIT.

Projet Genève Lac-Nations (GLN)

9. Le nouveau système de climatisation qui utilise l'eau du lac Léman a été mis en service au BIT en juin 2009 et il est à présent pleinement opérationnel. Le Bureau est également parvenu à un accord avec les Services industriels de Genève pour utiliser l'eau du système GLN pour arroser le parc et alimenter l'étang, ce qui représente une économie d'eau potable.

Travaux additionnels dans le parking

10. La rénovation des niveaux P3(A) et P4 du parking n'a pas été prise en compte dans la phase 1 des travaux car elle n'avait pas été identifiée comme étant «urgente» du point de vue de la sécurité structurelle. Un nouveau revêtement, comme celui qui a été utilisé dans les niveaux rénovés du parking, permettrait d'accroître la sécurité des niveaux P3(A) et P4, dont le sol actuel est usé et glissant. Le coût estimé de ce travail, sur la base du cahier des charges utilisé pour les niveaux supérieurs, est de l'ordre de 750 000 francs suisses.

11. Le Bureau recommande qu'une partie des ressources inutilisées mentionnées dans le paragraphe 5 ci-dessus soit utilisée pour financer le revêtement des sols des niveaux P3(A) et P4 du parking. Les ressources qui ne seront pas dépensées resteraient dans le Fonds pour le bâtiment et le logement.

12. ***Le sous-comité voudra sans doute proposer à la Commission du programme, du budget et de l'administration de recommander au Conseil d'administration d'approuver l'utilisation d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 000 francs suisses provenant des fonds restants dans l'allocation pour travaux urgents, pour le revêtement du sol dans les niveaux P3(A) et P4 du parking.***

Genève, le 13 octobre 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 12.

Annexe

Situation financière (au 31 août 2009)

	Francs suisses
Toiture	558 379
Terrasses est et ouest	895 811
Parkings	3 054 125
Etang	23 365
Ascenseurs de service	393 620
Equipe de gestion du projet	361 944
Consultants	414 462
Assurance	11 340
Réserve pour les frais d'achèvement imprévus	50 000
Dépense totale	**5 763 046**
Budget approuvé	**7 700 000**
	1 936 954